

Contribution

Année de stage : quelles revendications immédiates ?

Les lauréats des concours sont nombreux, pendant l'année de stage, à témoigner d'une charge de travail dépassant les 40 heures hebdomadaires. Entre préparation des cours, service en établissement, cours à l'ESPE, évaluations parfois lourdes des formateurs, cette année de stage apparaît aujourd'hui comme trop intense et entraîne chez les stagiaires des « choix » de priorité. Préparation des cours pendant les heures de tronc commun, rédaction du mémoire dans les derniers moments avant la date de rendu en sont des exemples qui impactent essentiellement et directement la formation. Si nous ne parvenons pas à diminuer au tiers le temps de service des stagiaires et à modifier la place du concours nous pouvons néanmoins améliorer l'année de stage et proposer des ajustements immédiats pour répondre aux doléances des stagiaires.

Les stagiaires-étudiants disposant déjà d'un M2 doivent pouvoir bénéficier d'un parcours réellement adapté. Les compétences en langue vivante et en recherche, si elles ont été validées dans le cadre universitaire doivent faire l'objet d'équivalences et ne pas faire l'objet d'une seconde validation, et pourraient être proposées sous la forme d'enseignements optionnels. Des modules complémentaires devraient leur être proposés.

Le travail pour la formation à l'ESPE ne devrait pas être pensé comme supplémentaire mais comme un travail utile pour la préparation des cours. Des demandes de rendus notés trop réguliers, parfois hebdomadaires, sont souvent à l'origine des critiques des stagiaires envers leurs formateurs. Les rendus optionnels qui font l'objet de commentaires en formation, sans être notés sont préférés, tout comme les rendus notés pour une partie des stagiaires par roulement pendant le semestre sur toute la promotion. Les évaluations peuvent le plus souvent être limitées à une ou deux par UE voire peuvent être pensées comme transverses pour correspondre à plusieurs UE afin de limiter l'état de stress et d'urgence permanent dont témoignent les stagiaires.

Enfin l'allègement de l'année de stage, pour ne pas faire l'impasse sur la formation, doit nécessairement être pensée comme un étalement des enseignements sur les premières années de néotitularisation.

François BOUDET

Unité et Action Amiens